

*Mode d'emploi*



Espace

**CITOYENS  
FAMILLES**



[www.espace-citoyens.net/bondoufle](http://www.espace-citoyens.net/bondoufle)



## L'Espace Famille évolue...

À partir du 5 mai 2021, la ville met à votre disposition, votre nouveau portail famille en ligne : l'**Espace Citoyens Familles**.

La plateforme est un **passage obligatoire pour remplir toutes vos démarches** et réservations liées aux différents services (petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire, ...).

Pour pouvoir en profiter, il vous faudra absolument **créer votre compte personnel**. Suivez le guide !

## Connectez-vous à l'Espace Citoyens

Rendez-vous sur [www.espace-citoyens.net/bondoufle](http://www.espace-citoyens.net/bondoufle)

## Créez votre compte personnel

Les familles ayant accès, jusqu'à présent, à l'Espace Famille avec des activités en cours et une adresse mail valide, ont reçu un courriel le 4 mai leur permettant de créer leur compte Espace Citoyens.

Pour tous ceux qui n'avaient pas communiqué d'adresse mail, celle-ci devient obligatoire pour toute création de compte. En attendant, la clé Enfance nécessaire à la création du compte a été envoyée par courrier postal. Pour créer votre compte, veuillez suivre la démarche ci-dessous.

\* Cliquez sur « **créer mon espace** » (adresse mail **obligatoire**).

\* **Renseignez votre identité**, votre adresse et les moyens de vous contacter.

Il est conseillé de **remplir un maximum d'informations** afin qu'elles soient récupérées automatiquement lors de la saisie de vos demandes en ligne.

\* **Choisissez vos identifiants de connexion** : nom d'utilisateur + mot de passe + saisie de votre clé enfance.

Afin que vos démarches soient prises en compte, assurez-vous d'avoir **téléchargés tous les documents** administratifs demandés.

Veillez à bien **respecter les délais de réservation** (voir nouveau règlement) :

\* Les mercredis en semaine scolaire : les inscriptions doivent se faire au plus tard une semaine avant le mercredi souhaité.

\* Lors des vacances scolaires : les réservations doivent se faire au plus tard 4 semaines avant le premier jour d'accueil de la session.

# Effectuez vos démarches en ligne

Une fois identifié, vous arrivez sur votre **Espace Citoyen personnalisé**. Vous y trouvez l'ensemble des informations relatives à votre famille, les inscriptions aux activités périscolaires de vos enfants, ainsi qu'un **accès à toutes les démarches disponibles sur le portail**.

## MON ESPACE

Vérifiez vos coordonnées, modifiez vos identifiants.

## MON TABLEAU DE BORD

Retrouvez l'historique de vos démarches et suivez leurs avancées, consultez vos échanges avec les services municipaux concernés, consultez et réglez vos factures, retrouvez votre espace de stockage, modifiez si besoin vos coordonnées (adresse, numéro de téléphone, adresse mail), téléchargez votre attestation fiscale...

**MON ESPACE**

**CONCERTO ARPEGE**  
43 Rue Charles de Gaulle  
91070 BONDOUFLE  
service-jeunesse@ville-bondoufle.fr

**MES FACTURES**  
Vous avez 1 facture non réglée

**CO-REPRESENTANT**  
Maman

**ENFANT(S) DU FOYER**  
Vanessa, Maestro, Soprano

**MON TABLEAU DE BORD**

- Dernières demandes
- Mes factures
- Mes documents
- Mes coordonnées
- Edition de documents

**MES DÉMARCHES FAMILLE**

- Créer une inscription
- Gérer mes réservations
- Signaler une absence
- Simulation des tarifs
- Changement de situation...
- Périscolaire Prélèvement
- Petite Enfance Prélèvement
- Mise à jour...
- Congés - Petite Enfance
- Calcul du quotient...

**MEMBRES DE VOTRE FAMILLE**

## MEMBRES DE VOTRE FAMILLE

Retrouvez l'agenda des activités fréquentées par vos enfants en cliquant sur leur profil. Vous pouvez alors inscrire ou modifier ses réservations.

## MES DÉMARCHES FAMILLE

Remplissez en ligne les dossiers administratifs pour le Périscolaire, Service Jeunesse et inscription scolaire (enfants né en 2018). Gérez vos réservations à l'ALSH et à la Maison de la Petite Enfance, signalez une absence. Simulez les tarifs en fonction de votre quotient familial. Signalez vos changements de situation familiale, Effectuez vos mises à jour en ligne (allergies, autorisations,...). Adhérez au prélèvement automatique. Transmettez vos dates de congés pour la Petite Enfance. Calculez votre quotient familial.

# Les plus

- \* Démarches simplifiées
- \* Accès 7j/7 et 24h/24
- \* Espace privé et sécurisé
- \* Suivi des demandes en temps réel
- \* Espace de stockage des justificatifs
- \* Paiement en ligne



*Besoin d'aide ?*

Contactez le service Petite Enfance au 01 60 76 59 20  
Contactez le service Enfance Jeunesse au 01 69 91 46 56